VILLE D'APT



DÉCISION

REF: CR

N° 000933

Tarifs 2020 Service des sports

Affiché le : 13 mai 2020

LE MAIRE DE LA VILLE D'APT

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération LSa/MG n° 1886 du 4 novembre 2015 portant délégation du Conseil Municipal au Maire.

Considérant qu'il convient de procéder à la révision des tarifs communaux concernant les prestations proposées par le service des sports pour l'année 2020.

DÉCIDE

Article 1 et unique :

La ville d'Apt approuve les tarifs ci-annexés des prestations proposées par le service des sports pour l'année 2020.

Article 2: La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunall administratif de Nîmes sis 16 avenue Feuchères - CS 8801030941 - NÎMES cedex 09 Téléphone: 04.66.27.37.00 - Télécopie: 04.66.36.27.86

Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement de la publicité d'affichage.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Vaucluse,
- Madame la Comptable public de la collectivité.

Fait à APT, le 05 mars 2020

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20200305-933-BF Date de télétransmission : 13/05/2020 Date de réception préfecture : 13/05/2020



TARIFS SERVICE DES SPORTS 2020

OBJET DE LA TARIFICA	TION	2019	2020	%
PISCINE VITON				
Entrée piscine - 16 ans		2,00 €	2,00 €	0,00%
Entrée piscine + 16 ans		3,00 €	3,00 €	0,00%
Enfants - 5ans (centres de loisirs, associations)		1,00 €	1,00 €	0,00%
Entrée piscine - 16 ans clients camping les Cèdres		1,00 €	1,00 €	0,00%
Entrée piscine + 16 ans camping les Cèdres		1,50 €	1,50 €	0,00%
Abonnement saison - 16 ans		36,00 €	36,00 €	0,00%
Abonnement saison + 16 ans		58,00 €	58,00 €	0,00%
Carte 10 entrées - 16 ans		18,00 €	18,00 €	0,00%
Carte 10 entrées + 16 ans		27,00 €	27,00 €	0,00%
Délivrance brevet de natation		2,00 €	2,00 €	0,00%
Manifestations (nocturnes, animations)		1,00 €	1,00 €	0,00%
Caution mise à disposition buvette		300,00 €	300,00 €	0,00%
GRATUITÉS F	PISCINE DE VITO	ON		
Enfants - 5ans hors centres de loisirs, associations		-	-	-
Sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux, 2ème REG (durant leur service, entre 10h et 14h et sur présentation de leur carte professionnelle avec photo)		-	-	-
Stagiaires mairie d'Apt sur présentation de leu	r carte avec photo	-	-	-
MISE A DISPOSITION DES	INSTALLATION	IS SPOF	RTIVES	
Location piscine de la cité scolaire (1h) avec personnel encadrant auprès des associations non aptésiennes ou des groupes scolaires autres que les écoles élémentaires d'Apt		100,00 €	100,00 €	0,00%
Location gymnases (1h) auprès des associations non aptésiennes ou des groupes scolaires autres que les écoles élémentaires d'Apt		19,00 €	19,00 €	0,00%
Forfait location stades Bosque ou Viton (préparation des terrains, mise à disposition des vestiaires, sanitaires,buvette avec gardiennage) auprès d'associations et organismes non aptésiens		200,00 €	200,00 €	0,00%
Caution pour mise à disposition des installations sportives		300,00 €	300,00 €	0,00%
MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES AUPRÈS DES COLLÉGIENS				
Équipements non couverts (s tades, plateaux s		8,60 €	8,70 €	1,16%
de réception en préfecture Egyptements courtetts (gymnases, salles de sport)		10,75 €	10,85 €	0,93%
Piscine couverie		42,75 €	43,20 €	1,05%